



Renseignement semi-liberté

Par **Enzo38**, le 17/11/2008 à 02:40

Bonjour j'ai été condamné a 3 mois ferme, j'ai fait une demande de bracelet qui m'ont refuser car j'avais pas d'emploi mais y ont par contre accepté que je sois en semi liberté dans un centre a Grenoble, voila ma question est : est se que lorsque je vais rentré en semi liberté si je trouve pas de travail est se que y peuvent me transféré en maison d'arrêt ? Merci d'avance.